

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2022/03/17/2022203107/justel>

---

Dossier numéro : 2022-03-17/34

## Titre

17 MARS 2022. - Arrêté du Gouvernement portant des mesures urgentes en matière de formation des classes moyennes

Source : COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Publication : Moniteur belge du 22-06-2022 page : 52160

Entrée en vigueur : 01-07-2021

---

## Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 21 mars 2002 portant subventionnement des frais de personnel et de fonctionnement relatifs à la formation et la formation continue dans les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises

Art. 1

[CHAPITRE 2.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 4 juin 2009 portant établissement des conditions de formation pour les apprentis des classes moyennes et pour les entreprises de formation

Art. 2-3

[CHAPITRE 3.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 27 juin 2013 relatif à la formation de base dans la formation et la formation continue dans les classes moyennes et les PME

Art. 4-5

[CHAPITRE 4.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 28 juin 2018 modifiant l'arrêté du Gouvernement du 4 juin 2009 portant établissement des conditions de formation pour les apprentis des classes moyennes et pour les entreprises de formation

Art. 6

[CHAPITRE 5.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 30 août 2018 relatif aux examens et à l'évaluation de la formation de base dans les classes moyennes

Art. 7-8

[CHAPITRE 6.](#) - Modification de l'arrêté du Gouvernement du 2 juillet 2020 visant à atténuer les répercussions de la crise du coronavirus dans le secteur de la formation dans les classes moyennes

Art. 9

[CHAPITRE 7.](#) - Dispositions finales

Art. 10-11

---

## Texte